



60, rue Vergniaud
75013 PARIS
Tél : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

Monsieur Jean-Louis DEBRE
Président du Conseil Constitutionnel
2 rue de Montpensier
75001 PARIS

Paris, le 3 août 2015

LRAR n° 2C 086 934 9472 4

N/Réf. : 1513 - VH/HE

Objet : Position de FO Energie et Mines sur le recours déposé par des parlementaires contre la loi sur la transition énergétique et la croissance verte

Monsieur le Président,

Votre Conseil a été saisi par l'opposition pour apprécier la constitutionnalité du projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte.

Ce texte soulève, à notre sens, un certain nombre de questions qui concernent en particulier l'énergie nucléaire et EDF.

En tant qu'organisation représentative des salariés de l'énergie, nous pensons utile de vous adresser notre analyse de ce texte.

Cette démarche est pour notre organisation syndicale inhabituelle. Mais elle se veut la traduction des préoccupations des personnels que nous représentons.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance, de ma haute considération.

Le Secrétaire Général

Vincent HERNANDEZ

P.J. : Argumentaire sur LTE